



13 avril 2022

## **Avis public – Accès élargi à la vaccination contre la COVID-19 et recommandations**

Conformément aux recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), l'accès à la vaccination est élargi, et tous les résidents sont encouragés à recevoir la dose du vaccin contre la COVID-19 recommandée pour eux dès qu'ils y sont admissibles.

Comme les preuves tendent toujours à démontrer que les doses de rappel augmentent la protection contre l'infection et les formes graves de la maladie, **il est maintenant recommandé que certains groupes reçoivent une quatrième dose, à condition qu'il se soit écoulé au moins 6 mois depuis leur troisième dose.** Cette recommandation vise :

- les personnes immunodéprimées âgées de 12 ans et plus (voir l'annexe pour la définition);
- les personnes âgées de 60 ans et plus qui vivent dans des établissements de soins de longue durée ou d'autres lieux d'hébergement collectifs;
- les personnes âgées de 70 ans et plus.

**Il est également recommandé que certaines personnes reçoivent une troisième dose à condition qu'il se soit écoulé au moins 6 mois depuis leur deuxième dose.** Cette recommandation vise :

- les personnes immunodéprimées âgées de 5 ans et plus.

**Le vaccin de Novavax est maintenant approuvé au Canada pour les personnes de 18 ans et plus** qui ont des raisons personnelles ou médicales les empêchant de recevoir un vaccin à ARNm. Le vaccin de Novavax comporte deux doses qui sont administrées à huit semaines d'intervalle. Bien que les doses puissent être administrées à un minimum de 21 jours d'intervalle, si nécessaire, la période de 8 semaines est recommandée pour permettre à l'immunité de durer plus longtemps. Les Territoires du Nord-Ouest attendent l'approvisionnement en vaccins de Novavax et annonceront leur disponibilité à une date ultérieure.

Les séances de vaccination contre la COVID-19 sont toujours offertes au Service de santé publique de Hay River, situé dans l'immeuble Náydı Kúé, au 13, promenade Lepine. Pour toute question ou pour déterminer votre admissibilité au vaccin, parlez à un membre de l'équipe de la santé publique.

**Pour prendre rendez-vous, veuillez appeler le Service de santé publique au 867-874-8400.**

*Prenez soin de vous, soyez prudents, et continuons nos efforts pour protéger notre collectivité!*

*Merci.*